



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Crèche Sainte Lucie

*13 bis rue des Bernardins
75005 PARIS*

2016

Rapport d'Activité

Fondation Maison des Champs

Siège social :

*16, rue du Général Brunet
75019 PARIS
Tel: 01 85 08 50 92
Fax : 01 42 38 16 29*

Siège administratif :

*55, rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92*

*fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr*

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION	page 3
II – UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	page 4
1 – Présentation générale	page 4
2 -- Les changements	page 5
III – 2016 : EN QUELQUES CHIFFRES	page 5
IV – L'ENFANT ET SA FAMILLE	page 6
1 – Accueil de l'enfant	page 6
2 – Accueil des familles	page 6
3 – Réunions avec les familles	page 6
V – REUNIONS, JOURNEES PEDAGOGIQUES ET FORMATIONS	page 7
1 – En direction de l'équipe	page 7
2 – Les formations	page 9
3 – L'accueil des stagiaires	page 10
VI - LES PARTENARIATS	page 10
VII – PERSPECTIVES POUR L'ANNEE	page 11
VIII - CONCLUSION	

I- INTRODUCTION

Jusqu'au dernier trimestre de l'année 2016, la Directrice de la crèche a assurée la gestion de la crèche sans adjoint(e) faute de recrutement d'un(e) candidat(e) correspondant au poste. Le poste de Directrice-adjointe à été pourvu au mois d'octobre avec le recrutement de Madame Bayle, EJE de formation ayant l'expérience de la direction de différentes structures petites enfance.

Malgré le mouvement du personnel et l'arrivée tardive de la directrice-adjointe, le projet pédagogique, mis en place depuis quelques années déjà, a été maintenu par une équipe formée et motivée. Le poste d'infirmière est bien intégré au projet, cette pluridisciplinarité a apporté, comme attendu, une richesse de réflexion et une aisance au fonctionnement de la crèche.

Plusieurs actions ont été réalisées selon les priorités :

- Affiner la pratique professionnelle au quotidien en vue de réaliser l'écrit du projet pédagogique. Le projet d'établissement est en cours de finalisation.
- Maintenir le rythme des réunions d'équipe hebdomadaires est l'occasion d'échanger entre professionnels sur le développement des enfants et de maintenir une cohérence dans la pratique selon le projet éducatif en vigueur.
- Organiser des journées pédagogiques trimestrielles permet un vrai moment de formation pour tous les professionnels.
- Organiser des réunions à l'attention des parents : réunions pour les parents par année de naissance de leur enfant, afin de leur présenter le projet pédagogique, de leur relater les différents moments de la journée illustrés avec une petite séance photos, et échanger avec eux.
- Maintenir les réunions stratégiques pour améliorer les processus administratifs avec la Fondation Maison des Champs afin de faire évoluer l'efficacité de la gestion administrative et la facturation des familles: souhait d'élaboration et mis en place d'un logiciel spécifique de gestion des présences des enfants.
- Continuer de perfectionner les outils de communication entre les professionnels et les familles, en particulier concernant les transmissions aux familles.
- Continuer la mise en place régulière des sessions de formation sur les gestes d'urgence, les exercices d'évacuation.
- Mise en place d'une formation de mise en sûreté.

- Proposer des formations extérieures à la crèche pour certains membres de l'équipe afin de favoriser leur évolution professionnelle.
- Continuer l'intervention musicale hebdomadaire intégrée d'une façon cohérente aux principes du projet pédagogique en place.

II- UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Au cours de l'année, des départs et des recrutements de professionnels ont eu lieu. Malgré ces mouvements dans l'équipe, tous les professionnels ont pu se réappropriier les valeurs de la « pédagogie active » mise en place depuis quelques années :

- mettre en œuvre un accueil chaleureux de qualité pour chaque enfant et sa famille en prenant un temps individualisé ;
- porter une attention particulière à chaque enfant en prenant le temps de le reconnaître en tant que personne à part entière ;
- accueillir et accompagner chaque parent et créer une relation de confiance ;
- porter une attention et une écoute particulière à chaque enfant grâce à l'observation au quotidien, permet aux professionnelles d'ajuster leurs réponses aux besoins des enfants ;
- Enrichir régulièrement l'espace et aménager l'environnement des enfants afin de leur permettre d'exercer leurs besoins d'activités librement pour un développement harmonieux.

1- Présentation générale

L'équipe se compose de :

- 1 directrice EJE de formation et titulaire du CAFERUIS
- 1 directrice-adjointe, EJE
- 1 médecin pédiatre intervenant 6h / semaine
- 1 psychologue intervenant 5h / semaine
- 1 poste d'infirmière à plein temps a été créé pour assurer la garde sanitaire
- 3 éducateurs de jeunes enfants, chacun(e) est garant(e) de la mise en place du projet et assure la responsabilité de fonctionnement d'un groupe de vie
- 6 auxiliaires de puériculture
- 5 personnes titulaires du CAP Petite Enfance

- 1 lingère
- 2 CUI (Contrat Unique d'Insertion) : 20h / semaine (CAP petite enfance)
- 1 cuisinier (salarié de la société API Restauration).

En 2016, un second poste de CUI a été créé afin d'éviter le recours à l'intérim, plus coûteux et non-cohérent avec le projet pédagogique (mise en place de repères pour assurer une sécurité affective pour chaque enfant).

Les postes en CUI permettent notamment aux salariés concernés d'envisager, par la suite, une évolution professionnelle dans le domaine de la petite enfance ou/et médicosocial.

A cet égard, au sein de la crèche Sainte Lucie, l'un des salariés en poste en CUI, désormais en poste en CDI est actuellement en cours de validation du diplôme d'auxiliaire de puériculture par le biais d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Par ailleurs, une autre salariée a accédé à la formation d'auxiliaire de puériculture et une autre également à la formation d'infirmière.

Les repas des enfants sont sous traités à la société API Restauration. Un cuisinier est affecté en permanence à la crèche. Au mois de novembre il y a eu un changement de cuisinière.

Deux agents d'entretien, salariés de la société EXPAN-NET assurent l'entretien des locaux.

2- Les changements

Le recrutement de nouveaux professionnels s'est effectué en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines de la Fondation :

- 2 auxiliaires de puériculture en CDI
- 1 auxiliaire de puériculture en CDD (remplacement d'un congé parental)
- 1 EJE en CDI

III- L'ANNEE 2016 : EN QUELQUES CHIFFRES

La capacité d'accueil de la crèche Sainte-Lucie est de 66 enfants.

Au 31 décembre 2016, 100 enfants ont été inscrits à la crèche.

68 enfants ont fréquentés régulièrement la crèche et sont repartis en trois groupes de vie d'âge homogène au sein de la crèche :

- les plus jeunes (3 mois -1 an) : 19 enfants
- la deuxième année (1-2 ans): 24 enfants

- les plus grands (2-3 ans): 25 enfants

Sur les 68 enfants fréquentant la crèche :

- 56 sont accueillis 5 jours par semaine
- 13 sont accueillis 4 jours par semaine.

IV- L'ENFANT ET SA FAMILLE

1 – Accueil de l'enfant

Tout au long de l'année 2016, nous avons poursuivi nos réflexions afin que chaque enfant soit accueilli en respectant son rythme et son individualité.

La période d'adaptation est organisée en fonction de la disponibilité et des besoins de chaque famille. Ce moment de rencontre permet de se connaître et d'instaurer une relation de confiance mutuelle. Le bien-être de chaque enfant confié à la crèche, dépend pour une grande partie de ce projet commun famille-crèche et de ces premiers contacts.

Le rôle principal des professionnelles est de permettre à l'enfant de trouver ses repères dans le temps, dans l'espace et auprès des personnes ressources (référentes) afin de s'assurer une sécurité affective et trouver sa place dans le groupe.

2 – Accueil des familles

Les nouvelles familles sont reçues individuellement par la directrice ou son adjointe. Cette rencontre est un accompagnement pour les intégrer à la vie à la crèche. Un moment d'échange sur le fonctionnement du projet d'accueil permet à la direction de répondre aux questionnements des parents.

Toutes les familles sont également reçues par la pédiatre de la crèche pour la visite d'admission de l'enfant, et à leur demande avec la psychologue.

La psychologue ainsi que la pédiatre restent à la disposition des familles tout au long de l'année et reçoivent sur rendez-vous tous les mercredi matin jusqu'au 12h.

Des manifestations festives ont lieu durant l'année, elles sont l'occasion de réunir enfants, parents et professionnels, sous forme d'un partage convivial autour d'un goûter ou d'un buffet.

3 – Réunions avec des familles

Une ou deux réunions par groupe de vie sont organisées à l'intention des parents durant l'année. Ces réunions sont un moyen de rencontre entre les parents et de faire

connaissance, mais elles permettent aussi à l'équipe pluridisciplinaire (médecin psychologue, infirmière EJE et auxiliaire de puériculture) d'échanger diverses informations et de répondre aux questionnements des familles.

Ces temps de rencontre permettent également à l'équipe de partager avec les familles les observations faites sur la vie (les activités) de leur enfant à la crèche, à travers différents supports, films, diaporama et/ou photos.

En parallèle, l'ensemble des informations sur le fonctionnement de la structure (périodes de fermetures, fêtes, réunions de parents, maladies contagieuses, professionnelles absentes, arrivées de nouveaux enfants dans les groupes de vie, menus, etc.) se fait :

- par voie d'affichage dans l'entrée de l'établissement
- par envoi de courriers et/ou courriels aux familles
- par un « café des parents » trimestriel organisé afin de permettre un moment de rencontre non formel entre parents et professionnels. Ce temps convivial enrichi les relations et les liens qui se construisent lors des transmissions parents-professionnelles qui sont maintenues aux quotidiens dans chaque groupe de vie.

Cette « pause-café » est organisée une fois par trimestre pour favoriser les rencontres et les échanges. Elle offre aux familles la possibilité de rencontrer les autres parents, les professionnelles de la crèche (dont le médecin et la psychologue), et la direction de la Fondation Maison de Champs.

Les parents sont des membres actifs du fonctionnement de la crèche, à travers l'action des parents délégués du Conseil de crèche qui se réunit deux ou trois fois dans l'année.

V- REUNIONS, JOURNEES PEDAGOGIQUES & FORMATIONS

1 – En direction de l'équipe

Des réunions pour les professionnels, s'organisent selon des thèmes précis et se déroulent, en présence de la psychologue du pédiatre et de l'équipe de direction.

- Avec l'équipe de groupe de vie : afin d'établir un suivi des enfants et des familles accueillis avec la participation du médecin et de la psychologue
- Tous les groupes de vie confondus : ce sont des réunions dites transversales. Elles permettent aux professionnels de poursuivre leurs réflexions sur le projet pédagogique et le fonctionnement général de la structure.
- Des réunions dites de régularisation pour chaque équipe, animées par l'EJE, se déroulent à des rythmes irréguliers selon les nécessités.

Pour l'année 2016, 3 journées pédagogiques à l'intention des professionnelles de la crèche ont eu lieu. Durant ces journées la crèche est fermée à l'accueil des enfants. Très souvent un(e) intervenant (e) extérieur est invité (e) afin que cette journée soit formatrice pour toute l'équipe selon le thème choisi. Ces moments suscitent des échanges sur la pratique au quotidien et apporte à l'équipe des connaissances théoriques complémentaires sur les jeunes enfants et la vie en collectivité. De plus, il y a une réelle mise en commun des manières de penser et d'agir afin d'obtenir une cohésion et une cohérence dans le fonctionnement en équipe pluridisciplinaire.

Les thèmes abordés durant l'année 2016 ont été les suivants :

➤ **« La pédagogie active, au sein de la crèche :**

(Intervention d'une formatrice - vendredi 11 mars 2016)

« Comment accompagner les jeunes enfants et leur parents au regard de la pédagogie active dans un lieu d'accueil collectif des jeunes enfants ». :

L'objectif de l'intervention est de mieux comprendre le sens et les valeurs de la pédagogie active, d'analyser et mettre en réflexion par l'équipe ses pratiques éducatives afin de créer une cohésion.

➤ **Comment gérer au quotidien l'acte agressif de l'enfant ?** Comment prévenir ?

Comment intervenir ? Les attitudes, les paroles et les gestes des adultes accompagnateurs. (vendredi 01 juillet 2016) :

Les vécus, les observations et les questions ont enrichi cette intervention.

➤ Dans l'accompagnement des enfants et leurs parents aux quotidiens.

« L'importance du jeu et de l'expression libre du jeune enfant en crèche collective : quelle place pour le professionnel ? » (vendredi 18 novembre) :

Cette formation vise à aborder les questions liées à l'activité libre du jeune enfant en permettant aux professionnels de la crèche de se poser pour penser, réfléchir et interroger les ressources collectives, institutionnelles et individuelles existantes, susceptibles de favoriser les conditions de pratiques communes, sources d'intérêts pour les professionnels et d'épanouissement pour le jeune enfant .

Pour que l'apport des journées pédagogiques soit le plus profitable possible, des temps de réunions de préparation transversales sont organisées afin de mieux cibler les besoins des professionnels.

Également en amont, des lectures ou des articles sont régulièrement mis à disposition pour l'équipe afin d'étayer les sujets traités.

L'équipe a été encouragée à participer à des formations externes durant l'année 2016. Plusieurs salariés ont participé à des conférences à l'extérieur telle que « les soirées débats » organisées par l'association Pikler Loczy ou « Les jeudis d'Aubervilliers », les conférences organisées par le centre de formation le CERPE, etc.

3 – Les formations

Comme abordé dans le chapitre précédent, la priorité a été donnée pour une formation collective intra-muros des professionnelles de la crèche. Cette formation se déroulant lors des journées pédagogiques.

Quelques professionnelles ont pu cependant bénéficier d'une formation extérieure et certaines sont allées à des soirées-débats et des conférences.

Compte-tenu des choix pédagogiques, les organismes ou les formateurs choisis sont tous issus du courant de la pédagogie active, comme l'Association Pikler Loczy-France, le CERPE ou des formateurs indépendants lorsque leurs orientations sont identiques à celles du projet de la crèche.

Il y a aussi des échanges avec d'autres structures et d'autres professionnelles de la petite enfance notamment l'école Sainte Catherine située dans le même bâtiment que la crèche.

4 - L'accueil des stagiaires

Plusieurs stagiaires en formation sont accueillis à la crèche.

Sous la responsabilité de la directrice et de l'EJE responsable de groupe de vie, chaque professionnel peut être référent d'un stagiaire selon son domaine de formation.

Les stagiaires sont toujours en position d'observateurs, pour comprendre la façon de faire (accompagnement des enfants) le fonctionnement et les choix pédagogiques mis en place. Ils découvrent l'enfant dans son univers d'accueil. Les stagiaires, affinent et font sens sur les apports théoriques apportés par leur centre de formation en observant les pratiques des professionnels du terrain.

VI- LES PARTENARIATS

L'établissement s'implique dans la vie de l'arrondissement par son travail avec les différents partenaires.

Dans le V^{ème} arrondissement, les échanges ont lieu avec :

➤ La Mairie du 5^{ème} arrondissement :

La crèche est en étroit partenariat concernant les inscriptions des familles et des enfants, car la grande majorité est accueillie selon le résultat des commissions d'attribution des places qui ont lieu plusieurs fois dans l'année.

Pour toutes les manifestations et festivités organisées à la crèche, l'équipe de la petite enfance et Madame la Maire sont invités et présente dans la mesure de leur disponibilité.

- Direction de la Famille et de la Petite Enfance (DFPE)
- la Caisse d'Allocations Familiales
- les crèches et haltes garderies du V^{ème} arrondissement
- les CAMSP
- le centre de PMI, CMPP
- les médecins libéraux
- les écoles maternelles
- l'école Sainte Catherine
- les établissements culturels

VII- PERSPECTIVES POUR 2017

Les projets de réaménagement des locaux prévus en 2016 sont en partie réalisés d'autres seront poursuivis en 2017.

Des travaux afin d'améliorer la sécurité dans l'espace de sieste des plus jeunes, selon les normes exigées par la PMI, n'ont pas pu être réalisés en 2016.

Les discussions seront poursuivies avec les partenaires (DFPE, PMI...)

- Installation de la climatisation sur les mezzanines du 2^{ème} étage et dans les lieux de vie des bébés au 3^{ème} étage.
- Mise en conformité de la terrasse très vétuste et présentant des zones « fragiles ».
- Finalisation de l'écriture du projet d'établissement et sa validation par le Conseil d'administration.

- Améliorer la gestion administrative de la crèche et intégrer un logiciel spécifique petit enfance.

Les objectifs visés et atteints sont :

- Création d'un l'espace documentation au 3^{ème} étage à l'attention des EJE, infirmière et l'ensemble de l'équipe. Des livres et revues ainsi qu'un outil informatique permettent à l'équipe de faire des recherches et visionner des films pédagogiques si elles le souhaitent. Cette salle est organisée également pour les rendez-vous des parents avec la psychologue.
- Quelques peintures et travaux de rénovation ont été réalisés d'autres sont à poursuivre.
- Un **2^{ème} poste en CUI** est créé pour donner plus d'aisance à l'équipe et éviter de faire appel à un intérimaire.
- L'achat de lit et d'un fauteuil d'allaitement supplémentaire ont permis la réorganisation de l'espace de sommeil des bébés en respectant les préconisations de la PMI en attendant la réalisation des travaux de réaménagement.

VIII - EN CONCLUSION

Nous souhaitons poursuivre cette dynamique de changement engagée les années précédentes et maintenir les acquisitions.

Tout le travail où l'action et la réflexion s'alternent en permanence porte ses fruits. Les professionnelles, des plus anciennes à celles récemment recrutées, investissent le projet avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme.

Notre rôle, l'équipe de direction est d'insuffler cette continuité afin que les professionnelles prennent du plaisir à travailler dans le lieu, dans la bienveillance et le respect auprès des enfants, des familles et d'elles mêmes.

Les journées pédagogiques permettent d'étayer les valeurs instituées dans la crèche.